

Rapport d'activité 2025

L'année 2025 a été marquée par des évènements importants :

- Au 1^{er} janvier 2025, Officialisation du Service Public Petite Enfance :
 - Les communes deviennent les autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant
 - En attente de décret concernant le Relais petite enfance : nouvelles missions ?
- Février 2025, changement de lieux d'implantation du Relais petite enfance l'Oasis :
 - Bureau avec salle pour les temps collectifs à Saint Manvieu-Norreys (rue de l'oratoire)
 - Arrêt de l'utilisation de la salle du relais dans le bâtiment enfance jeunesse à Rots
- Promotion et valorisation du métier d'assistant maternel : (mission renforcée)
 - Accueil et accompagnement des candidats à l'agrément : entretien téléphonique, rendez-vous, stage au sein du relais (accueil sur 2 jours), présence lors de réunion d'information avec la PMI.
 - Journée pédagogique des assistants maternels (2^e édition) le vendredi 21 novembre

⇒ Effet sur le travail de l'animatrice :

- En attente concrétisation du SPPE
 - Incidence sur la signalétique des locaux qui doit être mise à jour (Thaon/SMN)
 - Mise à jour partiel du projet de fonctionnement (changement lieu d'implantation)
- Nouveau lieu, Nouvelle dynamique :
 - Amélioration des conditions de travail de l'animatrice (moins de déplacement donc disponibilité à d'autres tâches ; 3 lieux au lieu de 4 facilite l'organisation)
 - Amélioration des conditions d'accueil du public au bureau (accessibilité : rez-de-chaussée, parking) => manque signalétique plus visible
 - Meilleure visibilité des services pour le public grâce à la présence d'un bureau avec une salle dédiée et adaptée pour l'accueil collectif.
 - Incidence sur la dynamique lors des temps collectifs (nouveaux venus, incidence temps déplacement AM, capacité d'accueil au maximum)
 - Incidence sur la dynamique partenariale : avec crèche/écoles/bibliothèque Rots ; rencontre avec directeur école SMN
- JPAM : Temps de travail avec les collègues des 6 Rpe de F.R ; Création par F.R d'un poste temporaire à temps partiel dédié.
- Accueil de candidat à l'agrément :
 - 5 personnes ont sollicité le relais (tél, rdv, accueil 2 jours)
 - 2 jours d'accueil d'une candidate à l'agrément (reconversion professionnelle) avec deux matinées (rencontre de 2 groupes différents d'AM) et un temps d'échange sur le métier (aspect agrément et juridique).

Relais petite enfance l'Oasis

6 rue de l'oratoire à Saint Manvieu-Norreys
07.81.19.07.36
rpe.oasis@famillesrurales.org

Les communes du territoire : Cairon, Le Fresne-Camilly, Rosel, Rots (communes déléguées de Rots, Lasson et Secqueville-en-Bessin), Saint Manvieu-Norrey, et Thaon.

Les services du Rpe sont répartis sur 3 lieux d'intervention différents :

- Bureau : à Saint Manvieu-Norrey
- 3 lieux pour les accueils collectifs : à Cairol (salle polyvalente), à Thaon (salle dédiée), à Saint Manvieu-Norrey (salle dédiée à côté du bureau).

Les missions du Rpe sont définies par le référentiel national CNAF autour de :

- L'information et l'accompagnement des familles
- L'information et l'accompagnement des professionnels de l'accueil individuel (AM, GAD)

MISSION INFORMATION et ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

• Informier les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire :

- ⇒ Recueil d'information sur l'offre d'accueil des modes de gardes du territoire :
 - Travail en relation avec les structures collectives (crèches/ALSH)
 - Travail en partenariat avec la puéricultrice de secteur
 - Retour des AM sur leur disponibilité et modalité d'accueil
- ⇒ Accueil individuel : téléphone, mails (mardi de 13h30 à 17h et mercredi de 13h30 à 18h ou selon disponibilité) ou sur RDV.
- ⇒ Orientation des familles vers les structures collectives du territoire, site monenfant.fr (selon besoin) ou Rpe proches.

Mode d'accueil collectif :

Multi-accueil Les bout'chous à Rots : capacité d'accueil de 19 places => extension prévue pour sept 2026.
Micro-crèche Hapili « Aïna » à Thaon : capacité d'accueil de 12 places.

Mode d'accueil individuel par des assistants maternels :

65 AM agréés territoire au 31 décembre 2025 (domicile + MAM) :

	Cairo n	Le Fresne- Camilly	Rose I	Rots	Saint Norrey	Manvieu- Norrey	Thao n
Agréés	17	4	1	10		21	11
En CTA	2	0	0	3		1	4

Dynamique des agréments :

- Arrivée : 8 (1en MAM ; 2AM emménagement ; 5 AM nouvellement agréées)
- Départ : 9 (1 arrêt du métier MAM ; 3 déménagements ; 5 non renouvellement dont 2 en retraite)
- Candidat à l'agrément : 1

- ⇒ **Augmentation de 3 AM entre 2023 et 2024 sur le territoire. Légère diminution (- 1) entre 2024 et 2025.**

2 Maisons d'Assistantes Maternelles :

AMSTRAMMAM à Cairol

La Maison des bout'choux à Saint Manvieu-Norrey

1AM du territoire travaille sur un projet de MAM (=> problématique de trouver des locaux)

Capacité d'accueil auprès des assistants maternels en activité : 197 places.

Modes d'accueil individuel chez les parents par les employés de garde à domicile :

pas de données chiffrées sur le nombre d'enfants concernés par ce mode d'accueil.

Aucun salarié de la garde à domicile n'a fréquenté le Rpe.

Recherches d'un mode d'accueil

En 2025, il y a eu 63 demandes de recherches d'un mode d'accueil : 55 auprès d'AM (dont 2 en MAM) et 7 pour l'EAJE et 1 sans choix défini.

- ⇒ **Diminution de demandes auprès du relais par rapport à 2023 (88 demandes) mais en augmentation par rapport à 2024 (55 demandes)**

• Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne

- ⇒ Évoqué lors de chaque RDV
- ⇒ Orientation des familles ayant des besoins d'accueil sur d'autre territoire ou auprès GAD
- ⇒ Habilitation des demandes en ligne non effective

• Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel :

- ⇒ Recueil des besoins des parents
- ⇒ Mise en relation entre les parents/ AM : envoie d'une liste avec la disponibilité d'accueil
- ⇒ Orientation vers le site CNAF (monenfant.fr) pour la garde à domicile, vers les Rpe proches.

• Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur :

- ⇒ RDV proposé lors de chaque remise de liste d'AM
- ⇒ Informations liées aux métiers d'AM et GAD : accompagnement individuel, accompagnement AM/P, accompagnement collectif
- ⇒ Information législative (générale) : en amont du contrat, puis tout au long du contrat
- ⇒ Orientation vers les instances gouvernementales
- ⇒ Mise en relation avec des juristes de France Emploi Domicile via le conventionnement CAF Calvados/France Emploi Domicile (réseau Rpe Calvados)
- ⇒ L'animatrice bénéficie d'un soutien juridique de France Emploi Domicile (numéro dédié Réseau Rpe Calvados)
- ⇒ Travail de veille juridique en partenariat avec les instances gouvernementales (CAF, URSSAF PAJEMPLOI, DREETS, France Emploi Domicile, France Travail...)
- ⇒ Mise en place de temps d'information collective (en soirée), accueil ponctuel en matinée du relais ou lors des évènements.
- ⇒ Relais d'information des instances gouvernementales (mise en place de webinaire,...) par mail
- ⇒ Mise en place de temps collectifs Parents/Enfants/Professionnels (AM, GAD)

MISSION INFORMATION et ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

• Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges

- ⇒ Présentation des services du relais à chaque nouvel agréé sur le territoire (contact Tél/RDV)
- ⇒ Présentation des services du relais lors de la réunion d'information sur le métier (RIS) organisé par le Conseil départemental aux candidats à l'agrément.
- ⇒ Informations liées aux métiers d'AM et GAD : accompagnement individuel, accompagnement AM/P, accompagnement collectif (avec ou sans enfant)
- ⇒ Information générale droits et obligations : candidat agrément, exercice du métier, reconvention professionnelle, arrêt du métier/retraite

- ⇒ Orientation vers les instances gouvernementales, et locales
- ⇒ Partenariat avec la puéricultrice de secteur et les services de la maison départementale des solidarités du secteur (Thue et Mue/ Caen Canada)
- ⇒ Mise à disposition de fonds documentaires et pédagogiques (prêt matériel)

- **Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur le site monenfant.fr**

- ⇒ Information des modalités d'inscription auprès des nouveaux agréés
- ⇒ Accompagnement individuel avec mise à disposition de la documentation en matinée du relais
- ⇒ Orientation vers la chargée de mission de la CAF
- ⇒ Partenariat avec la CAF : mise en place de temps collectifs dédiés (si besoin)

- **Proposer des temps d'échange et d'écoute**

- ⇒ Entretien individuel téléphonique ou sur RDV
- ⇒ Soutien aux pratiques professionnelles lors de temps collectifs
- ⇒ Temps d'échanges professionnels entre pairs (sans enfant)
- ⇒ Accueil individualisé AM/E (en cas de besoin particulier)
- ⇒ Travail en partenariat avec la puéricultrice de secteur
- ⇒ Mise en place d'action avec des intervenants extérieurs (psychomotricienne, psychologue...).

En 2025, il y a eu 297 entretiens individuels ou téléphoniques d'AM et GAD, 7 soirées (France Emploi Domicile, 20 ans du Rpe, repas convivial, temps échanges professionnels avec une psychologue), 1 Journée Pédagogique et 2 accueils individualisés AM/E.

- **Organiser des ateliers d'éveil**

- ⇒ Temps de préparation des temps collectifs : proposition en fonction des groupes, adaptés au développement psychomoteur des enfants, réflexion sur l'aménagement, installation, nettoyage du matériel (lessive jouet), rangement
- ⇒ Mise en place des matinées de relais
 - Condition d'accueil adapté à l'accueil des très jeunes enfants (salle et matériel appropriés, chauffage, ménage)
 - 8 groupes fixes sur 3 lieux : respect des besoins de repères des enfants.

- Réservé aux professionnels permettant d'échanger, de partager, de réfléchir sur les pratiques, et de rompre l'isolement. (Accueil ponctuel de nouveaux parents)
- L'accueil se fait entre 9h30 et 11h15 (arrivée et départ au rythme de chacun).

⇒ Mise en place des matinées « tout-autre »

- Ouvert aux assistants maternels, aux salariés de la garde à domicile, aux parents-employeurs et aux enfants selon la proposition.
- Au sein des salles du relais, salle de spectacle, en extérieur, à la bibliothèque...
- En présence ou non d'intervenant, collègue responsable de relais, partenaires locaux
- Propositions variées avec la possibilité de découvertes, d'éveil culturel et artistique.

En 2025, il y a eu :

⇒ 92 matinées relais

⇒ 51 matinées « tout-autre » avec :

- 1 résidence d'artistes dans le cadre du Projet Babil (DRAC/CAF) : TCE et compagnie SKAPPA ! & associés (Marseille). (=> présentation du spectacle prévue en mars 2026)
- 6 matinées en présence d'un intervenant musical (Julien PERRIN)
- 6 lectures individualisées à la bibliothèque de Cairon avec Élise et Sophie
- 3 sorties dans les parcs (à Caen, à Thaon et à Cairon)
- 2 cycles de 3 séances d'observation du tout petit avec une psychomotricienne (partenariat avec le Rpe l'Escale)
- La participation au Festival culturel du tout-petit (ALJ et Rpe l'Escale) : 1 matinée.
- 1 Flânerie Botanique avec un musicien-botaniste Patrick MARTIN (partenariat avec le Rpe l'Escale)
- 1 spectacle au Studio à Thue-et-Mue (bretteville l'orgueilleuse) : « Chemin faisant » (partenariat avec le Rpe l'Escale et Service Culturel de Thue-et-Mue)
- 1 spectacle au Théâtre du Champ Exquis à Blainville-sur-Orne : « Vagabonde »
- 1 spectacle à la salle du conseil de la Mairie de Thue-et Mue (bretteville l'orgueilleuse) : « Les pieds dans l'eau, la tête dans les étoiles » avec François LEMONNIER.
- 1 Samedi : Café Biberon Littéraire au Théâtre du Champ Exquis à Blainville-sur-Orne

- **Accompagner les parcours de formation des professionnels**

- ⇒ Information sur les droits à la formation professionnelle avec documentation à disposition
- ⇒ Mise en relation avec instance gouvernementale (IPERIA, rectorat, centres de formation...)
- ⇒ Recueil souhait de formation pour facilitation mise en place de session de formation
- ⇒ Partenariat avec centre de formation du territoire

En 2025, il n'y a pas eu de sessions de formation par l'intermédiaire du Relais. Mais, l'animatrice a relayé (par mail) aux assistants maternels l'existence de sessions mises en place par des Rpe proches.

- **Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier**

L'animatrice n'a pas connaissance de sous activité subie.

- **Promouvoir le métier d'AM**

En 2025, le relais petit enfance est inscrit dans la mission renforcée de promotion de l'accueil individuel par la mise en œuvre d'une stratégie de communication. (Mission renforcée 3).

Le Relais petite enfance l'Oasis a proposé en collaboration avec les 5 autres Rpe gérés par Familles Rurales la 2^e édition de la journée pédagogique des assistants maternels. (le vendredi 21 novembre).

Cette journée a eu lieu durant la semaine départementale des assistants maternels impulsée dans le cadre du Schéma Départemental des Services aux Familles par la CAF du Calvados.

Tout au long de l'année, l'animatrice a également reçu des candidats à l'agrément. Elle a notamment accueilli durant deux jours une personne en reconversion professionnelle intéressée par le métier. Cette personne a pu participer à deux matinées au relais lui permettant de pouvoir rencontrer et échanger avec des assistantes maternelles, de pouvoir observer l'accueil des professionnels et des enfants par l'animatrice. Cette personne a également pu avoir un temps d'échange avec l'animatrice afin d'évoquer les démarches d'agrément, l'exercice du métier et les aspects législatifs de la relation avec les parents-employeurs. Elle a pu par la suite prendre contact avec la puéricultrice et poursuivre le processus d'agrément. Cette personne est aujourd'hui agréée sur le territoire du Relais petite enfance l'Oasis.

Formation de l'animatrice :

- Journée d'étude : Aux livres les bébés ! Le corps en liberté

Ce qui ressort de 2025

- **Le Relais petite enfance est un lieu ressource** fréquenté par les professionnels et les parents :

- Service du relais (tous accueils confondus) : 55 assistants maternels différents, 1 candidate à l'agrément, 92 parents différents, et 125 enfants différents

⇒ Importance du principe de Service Public (gratuit, non obligatoire, confidentialité, neutralité)
 ⇒ Service qui semble répondre aux besoins de chacun (Parents, professionnels et enfants)

- Accueils individuels : (entretien par mail, téléphone, entretien physique au bureau, accueil individualisé) :

⇒ Besoin d'accompagnement individualisé en complément des outils numériques (application pajemploi au quotidien, informations site internet...).

⇒ Information législative précoce limite les situations conflictuelles entre Parents-employeurs et salarié

⇒ Nouveauté 2025 : l'accueil individualisé au sein de l'une des 2 salles du Rpe (Thaon et SMN) pour faire suite à des besoins de professionnels de soutien dans l'accueil d'un enfant, en lien également avec le constat que la découverte du collectif au sein du relais se fait progressivement (découverte des lieux, de l'animatrice, du groupe). 2 AM et 5 enfants ont pu en bénéficier.

- Temps collectifs (matinées relais, matinées « Tout Autre », temps de professionnalisation) : 38 AM, 125 enfants et 5 parents différents

⇒ Le temps en matinée avec les enfants est à la fois un temps de professionnalisation pour les AM/ les GAD et un temps de découvertes, d'exploration, de relation à l'autre pour les enfants = conditions d'accueil très spécifiques

⇒ Capacité d'accueil des « Matinées Relais » est au maximum = 8 groupes entre 15 et 30 personnes selon les lieux

⇒ Fréquence pour chaque AM entre 15 jours et 1 mois => incidence pour les enfants et sur la professionnalisation des AM

⇒ Fréquentation faible des parents (Taux important de parents qui travaillent)

⇒ Fréquentation variable des temps de professionnalisation (en soirée, en journée pédagogique) : en 2025, la fréquentation a été importante (26 AM différents) en raison de la mise en place d'une soirée pour les 20 ans du Rpe et la 2^e édition de la journée pédagogique.

- **Le changement de locaux du Rpe l'Oasis a permis partiellement une amélioration des conditions d'accueil du public :**

- Visibilité des services à la population : l'accueil au bureau est accessible à tous et la salle dédiée attenante permet d'avoir sur un même lieu l'ensemble des services du relais
- Service de proximité : L'existence de 2 lieux délocalisés pour l'accueil en temps collectif facilite la venue des professionnels (AM/GAD) avec les enfants
- Superficie des 2 Salles dédiées petite enfance (Thaon et SMN) insuffisante en raison de la fréquentation aux temps collectifs :
 - Thaon : entre 2 et 2,6 m²/personne (3 groupes entre 15 et 18 personnes dans 39m²)
 - SMN : entre 1,65 et 2,2 m²/personne (4 groupes entre 15 et 20 personnes dans 33m²)

⇒ Besoin de signalétique (bureau SMN, salle Thaon)

⇒ Impossibilité d'accueillir des personnes supplémentaires en matinées relais avec l'organisation actuelle : comment faire ?

- **Valorisation et promotion du métier :**

- Importance des locaux : adaptée petite enfance, adaptée accueil des professionnels et visible à la population
- La possibilité pour les candidats à l'agrément de rencontrer les AM via le Rpe :

L'accueil d'une candidate à l'agrément pendant deux jours (via reconversion pro) lui a permis de rencontrer des AM mais aussi d'avoir des informations plus législatives par l'animatrice du Rpe. Un accueil en matinée avec les AM lui a permis de visualiser un aspect du métier mettant en avant la nécessité d'être organiser dans son travail. Cela lui a permis aussi de faire lien avec les professionnels se rassurant sur le fait qu'elle aura du travail une fois agréée. Ce temps l'a conforté dans son choix de devenir AM. (poursuite des démarches auprès du C.D)

- La 2^e édition de la JPAM :

Proposition du Rpe en lien avec l'évolution du métier : besoin des AM de valoriser leurs temps de professionnalisation entre pairs (= sans enfant) comme du temps de travail (=rémunérer) auprès des parents.

- ⇒ Difficulté de rendre visible et nécessaire ce temps hors d'accueil de l'enfant auprès des employeurs
- ⇒ Travail auprès des AM et des parents pour valoriser ce temps de travail
- ⇒ Non reconnue par la CCN = négociation AM avec leurs employeurs
- ⇒ Sur une journée au même titre que les autres pro de la petite enfance (en crèche)
- ⇒ En complément des temps de professionnalisation en soirée plus régulier
- ⇒ Travail important pour l'animatrice : comment faire perdurer cette proposition ?
- ⇒ 15 AM différents

- **Densité du travail d'animatrices** (réunions, élaborations projets, logistique, accueil public, gestion du service, formation...).
-

Perspective pour 2026

Réflexion sur l'accueil proposé par le relais :

- Comment faire si de nouveaux pro souhaitent venir en matinées relais ? nouvelle organisation : laquelle ? (plus de groupes = fréquence plus longue !)
- Comment poursuite de propositions variées tout en permettant une régularité des matinées relais ?
- Pérennité de la JPAM ?
- Volonté de limiter le plastique dans l'aménagement des salles (jouets, meubles...)

Projets à venir :

- Poursuite partenariat avec la bibliothèque de Cairon
- Micro-crèche Thaon : sous quelle forme ?
- Crèche Rots : autour du projet parentalité sur les écrans ?
- Rpe l'Escale : spectacles, soirées (+autre Rpe proche), Festi-relais (avec l'ALJ), Observation du tout petit avec Psychomotricienne (Blandine Degoussencourt), Sortie au musée des Beaux-Arts de Caen (?)
- Musique avec Julien Perrin
- Les temps entre pro : avec une psychologue (Nadège Lerond-Campeggy) en partenariat avec Rpe l'Escale, Arc-en-Ciel et Les p'tits aviateurs
- Accueil individuel AM/enfants, P/enfant ponctuel (sur demande le mercredi matin)
- Aménagement extérieur salle de SMN

Mise en place du Service public de la petite enfance : incidence sur le travail et la dynamique au sein du relais ?